

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

VL : 2 227,02€

Perf. du mois : -2,47%

Perf. depuis le début de l'année : -0,83%

Encours du fonds

1 160,25 M€

SRI¹



SFDR²



Société de gestion

Axiom Alternative Investments

Gestionnaire financier par délégation

AXM Alternative Investments

Forme juridique

SICAV - UCITS de droit luxembourgeois

Date de création de la stratégie

23 juillet 2009

Date de création de la part

6 octobre 2010

Fréquence de valorisation

Quotidienne

Dépositaire

CACEIS Bank - Lux

Valorisateur

CACEIS Lux

Devise de la part

EUR

Cut-off et règlement - livraison

12h00 CET, J+3 (Jours Ouvrés)

Affectation des résultats

Capitalisation

Frais de gestion

1,20%

Commission de surperf.

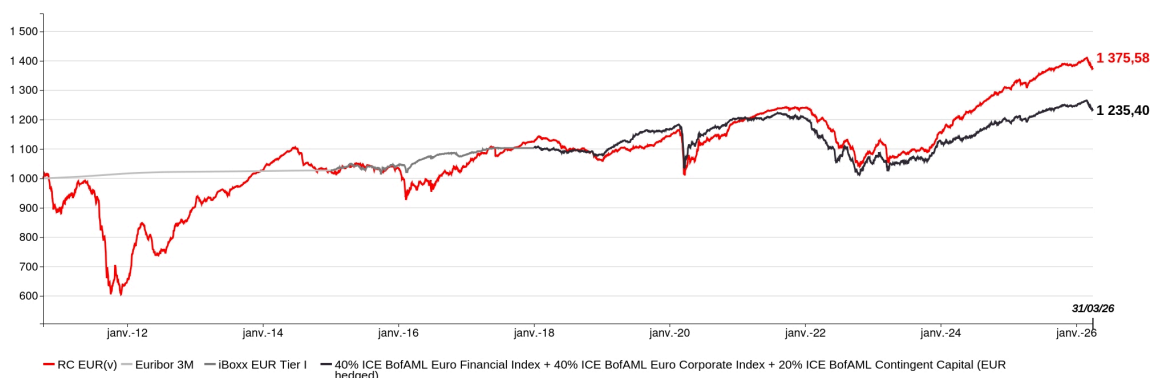
20% (si perf. > à l'indice)

Objectif d'investissement³

L'objectif d'investissement du produit est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, une performance nette des frais de gestion similaire ou supérieure à celle de ses indices de références : l'ICE BofAML Euro Financial Index (40%), l'ICE BofAML Euro Corporate Index (40%) et l'ICE BofAML Contingent Capital Index (20%).

Évolution de la performance nette depuis création (base 1000)

Fonds créé sous forme de FCP de droit français le 23 juillet 2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 28 janvier 2019



Performances historiques nettes de frais (%)

	Performances cumulées					Performances annualisées		
	Depuis 1er janvier	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Depuis création
Axiom Obligataire - RC EUR(v)	-0,83%	-2,47%	3,89%	28,5%	13,68%	8,72%	2,6%	2,08%
Indice de référence	-1,03%	-2,32%	2,74%	18,26%	2,88%	5,75%	0,57%	1,37%

	Performances calendaires									
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Axiom Obligataire - RC EUR(v)	0,39%	8,22%	-5,48%	7,54%	4,3%	4,02%	-12,65%	6,92%	12,94%	6,03%
Indice de référence	3,49%	2,08%	-2,01%	7,8%	3,25%	0,15%	-12,87%	7,34%	6,15%	4,33%

Indicateurs clés

Rendement à maturité EUR	6,65%	Sensibilité taux	4,73	Sharpe Ratio 3 ans	2,53
Rendement au call EUR	5,42%	Sensibilité crédit	2,93	Sharpe Ratio 5 ans	0,24
Nombre de positions	154	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB+	Volatilité 3 ans	2,23%
Spread	244 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BBB-	Volatilité 5 ans	3,01%

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles et futures.

Source : Axiom AI | 1 L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du sub-fund sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au sub-fund n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | 2 Sustainable financial disclosure : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales | 3 Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.ice.com/fixed-income-data-services/index-solutions>

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Commentaire de gestion

Gérant du fonds



Antonio Roman

Les banques européennes ont enregistré leur pire performance mensuelle (SX7P -10,85%) depuis la mini-crise bancaire de 2023, l'escalade du conflit entre les États-Unis et l'Iran ayant provoqué des ondes de choc sur les marchés mondiaux. Les prix du pétrole ont dépassé les 110\$ (CO1), tandis que les marchés de taux étaient tiraillés entre les craintes d'inflation (scénario hawkish) et les risques de récession liés à la destruction de la demande (scénario dovish). Les spreads de crédit se sont élargis sur l'ensemble des segments : Senior +12,6 pdb, Tier 2 +19,7 pdb et AT1 +47,5 pdb.

Pour l'instant, les marchés semblent convaincus qu'un scénario de crise modérée / hawkish (type TACO) est le plus probable, avec une forte réévaluation des anticipations de taux et des actions de la BCE. La Fed, la BCE et la Banque d'Angleterre ont maintenu leurs taux inchangés, mais le ton est devenu nettement plus restrictif. La BCE a indiqué être « bien équipée » pour faire face au choc énergétique, certains responsables évoquant deux hausses de taux cette année comme scénario central, et Bloomberg mentionnant une possible hausse dès avril. Les marchés anticipent désormais +70 pdb en Europe et +70 pdb au Royaume-Uni en 2026. Le Bund 10 ans a dépassé 3,0% pour la première fois depuis 2011, tandis que les rendements des Gilts à 2 ans ont bondi de plus de 30 pdb en une séance après le vote unanime de la BoE contre une baisse des taux. Le contexte macro est passé de « à quelle vitesse baisser les taux » à « quand les relever » — un retournement remarquable en quelques semaines.

Les marchés ont été dominés par des informations contradictoires et une escalade au Moyen-Orient. Les attaques iraniennes contre des bases militaires américaines se sont étendues aux infrastructures énergétiques des pays voisins et le détroit d'Ormuz a été pratiquement fermé. Les frappes israéliennes sur des raffineries de gaz iraniennes ont déclenché des représailles rapides contre des installations pétrolières et gazières au Qatar et en Arabie saoudite, faisant bondir les prix du gaz de plus de 30% en une seule journée. Une trêve de 5 jours sur les infrastructures énergétiques, prolongée de 10 jours en fin de mois, a apporté un répit temporaire, sans progrès diplomatique concret. Les indices PMI publiés en fin de mois montrent les premiers signes d'impact économique. Toutefois, le tableau de bord trimestriel des risques de l'EBA confirme que l'exposition directe des banques européennes au Moyen-Orient reste très limitée, la majorité des 132 milliards d'euros étant constituée d'opérations à faible risque avec des contreparties peu risquées.

Le crédit privé reste un point d'attention, plusieurs grands fonds de BDC ayant limité les rachats au plafond trimestriel standard de 5% après des demandes bien supérieures. Nos analyses récentes montrent toutefois qu'il s'agit surtout d'un phénomène américain, les banques européennes étant peu exposées à ce segment opaque du marché du crédit.

Sur le front des résultats, PBB continue de susciter plus de questions que de réponses. Les vents contraires sur le capital confirmés lors de sa conférence indiquent un ratio CET1 pro forma de 13,3% au T1 2026 (-160 pdb), les décisions de l'EBA sur l'équivalence des données américaines (F-IRBA) annulant entièrement le bénéfice de son SRT coûteux. S&P a confirmé la notation Senior Preferred à BBB- — un avertissement implicite selon nous — mais a abaissé d'un cran les instruments SNP et Tier 2. À l'inverse, Close Brothers a publié des résultats rassurants après un rapport de vendeur à découvert reposant sur des hypothèses de provisions fortement sous-estimées liées au financement automobile. La FCA a publié des orientations qui devraient enfin clarifier ce sujet.

L'activité de fusions-acquisitions est restée soutenue malgré un environnement volatil. UniCredit a lancé une offre d'échange sur Commerzbank, avec pour objectif principal de franchir le seuil obligatoire de 30% plutôt que de prendre le contrôle à ce stade — une manœuvre technique qui accroît néanmoins la pression sur la partie allemande. Des rumeurs d'une offre améliorée (avec une prime possible de +15%) ont émergé en fin de mois. BAWAG aurait proposé 1,6 milliard d'euros pour Permanent TSB, se positionnant comme seul candidat, ce qui constitue un avantage potentiel auprès des autorités irlandaises. RBI a accepté d'acquérir les activités roumaines de Garanti BBVA pour 591 millions d'euros, consolidant sa 3e place dans le pays. Monte dei Paschi a remplacé immédiatement son CEO Lovaglio dans le cadre d'une enquête liée au rachat de Mediobanca, en nommant le directeur général adjoint Bai par intérim. Enfin, Athora a finalisé l'acquisition de Pension Insurance Corporation et annoncé son intention de se redomicilier du Bermudes vers le Royaume-Uni d'ici fin 2027, ouvrant des opportunités potentielles sur les portefeuilles legacy.

Sur le plan réglementaire, le Parlement européen a finalement adopté le cadre CMDI (gestion de crise et assurance des dépôts) après trois ans de négociations, introduisant une préférence complète des dépôts, désormais prioritaires par rapport à la dette Senior Preferred. Si nous n'anticipons pas de révisions majeures des notations par S&P ou Fitch, la mise en œuvre par Moody's pourrait entraîner une dégradation d'un à deux crans des notations Senior Preferred dans les juridictions concernées.

Enfin, côté controverses, l'ancien président de BBVA fait face à une réquisition de peine spectaculaire de 173 ans dans une affaire d'espionnage, tandis que les titres de BFF Bank ont de nouveau chuté après l'annonce de nouveaux problèmes réglementaires, la révision de ses comptes et la nomination de commissaires par la Banque d'Italie.

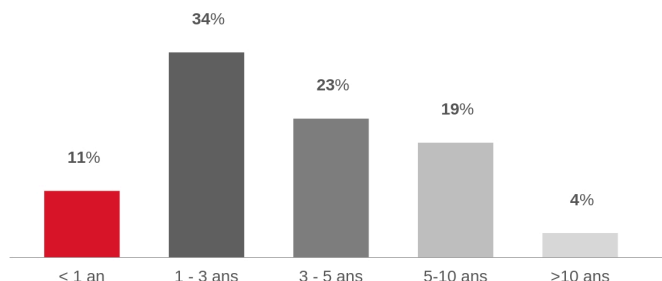
Nous avons profité de l'élargissement des rendements à court terme pour nous positionner de manière sélective sur des opportunités à call court avec des coupons révisables élevés. Sur la partie plus longue de la courbe, nous avons investi notamment sur Scor, Athora et RBI.

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

Répartition par maturité

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



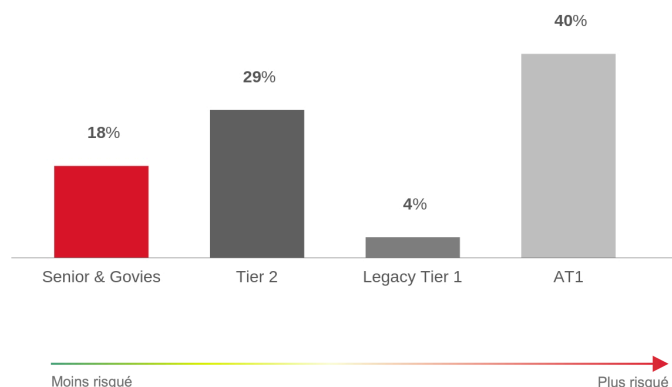
Les émetteurs principaux

Hors obligations d'Etat, indice et dérivés

Émetteurs	Poids
RAIFFEISEN BANK INTL	2,45%
DEUTSCHE BANK AG	2,44%
BARCLAYS PLC	2,26%
SOGECAP SA	2,19%
BNG BANK NV	2,04%

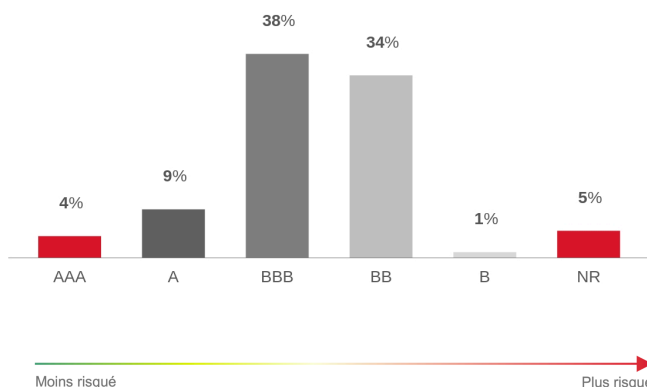
Répartition par subordination

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



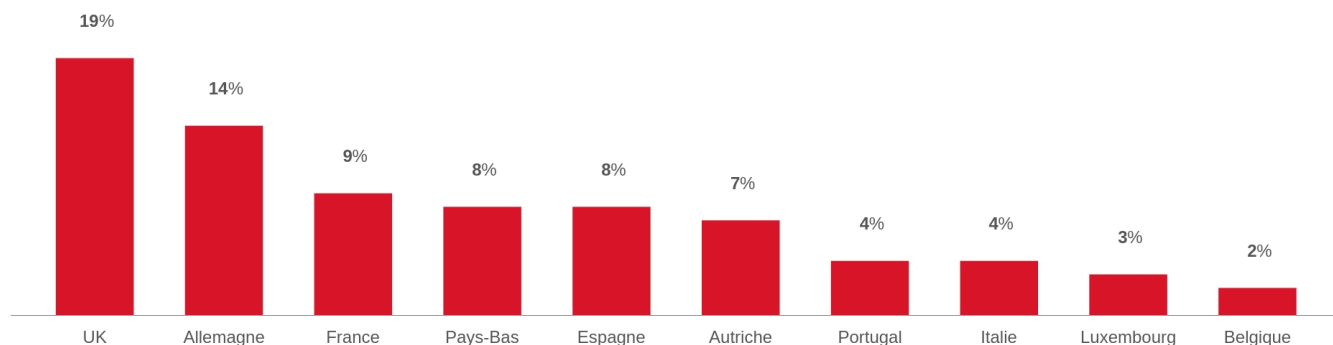
Répartition par notation

Uniquement titres obligataires



Répartition par pays - Top 10

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de 10000 EUR et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 EUR
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,71% Description : 20% (toutes taxes comprises) maximum lorsque le produit surperforme les indices de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.	71 EUR

Risques principaux – pour plus d'information veuillez-vous référer au prospectus

Risque de crédit : Ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment (y compris les TRS ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : Un Compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le Compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Risque de liquidité : Risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Glossaire

Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Rating	Une notation de crédit est l'opinion d'un organisme de crédit particulier concernant la capacité et la volonté d'une entité (gouvernement, entreprise ou particulier) à remplir ses obligations financières dans leur intégralité et dans les délais impartis. Une notation de crédit indique également la probabilité qu'un débiteur fasse défaut.
Ratio de Sharpe	Mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers (actions par exemple) par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (autrement dit la prime de risque, positive ou négative), divisé par un indicateur de risque, l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille, autrement dit sa volatilité. Plus il est élevé, plus l'actif génère une surperformance ajustée du risque.
Rendement à maturité	Le taux de rendement à maturité correspond au taux de rendement effectif d'une obligation. Le rendement à maturité est essentiellement le taux de rendement interne d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.
Rendement au call	Le rendement au call est une mesure du rendement auquel un investisseur peut s'attendre si une obligation est rachetée par l'émetteur avant sa date d'échéance. Cela se produit lorsque l'émetteur décide de rembourser l'obligation avant qu'elle n'atteigne sa date de maturité.
Sensibilité crédit	Il s'agit de la sensibilité du prix d'un titre aux variations de son spread de crédit. Le spread de crédit d'un titre est la différence entre le rendement à l'échéance du titre lui-même et le rendement d'un taux de référence (obligation du Trésor ou autre obligation souveraine).
Sensibilité taux	La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt. Par exemple, une obligation dont la sensibilité est de 3 baisse de 3% si le taux du marché augmente de 1%. La sensibilité diminue lorsque l'on se rapproche de la date d'échéance de l'obligation.
Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Volatilité	La volatilité d'un titre ou d'un fonds indique dans quelle amplitude le prix de ce titre ou de ce fonds peut varier, à la hausse comme à la baisse, par rapport à son prix moyen, sur une période de temps donnée.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion, Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des compartiments présents dans la SICAV ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.